



Changement de poste

Par 777caroline

Bonjour,

J'ai été en CDD une première fois et j'ai été renouvelée jusqu'à que je ne puisse plus. J'ai trouvé un nouveau poste dans la même entreprise (pas le même poste) et j'ai dû respecter 1 mois de carence pour prendre mon nouveau poste. Mon nouveau contrat en CDD est d'une durée de 6 mois. Mais mon ancien poste me manque, et à la fin de ce CDD j'aimerais repostuler dans mon ancien poste car je sais que l'entreprise va recruter des personnes. Est-ce que je dois respecter une période de carence de nouveau ?

En vous remerciant,

Par janus2

Bonjour,
Vous postuleriez pour un CDI ou encore un CDD ?